



## UNE NOUVELLE PRIME !

**La Direction SNCF est une mauvaise élève qui applique une mauvaise mesure.**

**Le lundi 17 décembre 2018, la Direction SNCF a annoncé une mesure unilatérale : l'octroi d'une prime exceptionnelle créditée sur la paye de décembre.**

**400 € seront attribués aux cheminots dont le salaire annuel brut (hors EVS) est inférieur à 27 000 €.**

**200€ seront attribués à ceux dont le salaire annuel brut (hors EVS) se situe entre 27 000 € et 35 000 €.**

**0 € pour les autres.**

La Direction affirme qu'environ 100 000 cheminots sont concernés.

**C'est une mauvaise mesure qui répond mal à la pression sociale**

Elle découle de l'annonce par le Président Macron d'une prime de fin d'année de 1 000 € (dans les entreprises volontaires) pour répondre au mouvement des Gilets Jaunes, alors que la revendication portait sur la hausse du SMIC et des pensions.

A la SNCF, la situation est identique. La Direction doit répondre à un malaise social profond qui s'est exprimé lors du conflit du début d'année et encore récemment lors de la grève du 14 décembre 2018. Sur la question salariale, l'exigence d'une vraie augmentation est portée de plus en plus fortement après 4 ans de baisse du pouvoir d'achat.

Mais au lieu d'entendre les cheminots, la Direction annonce une prime, donc une mesure non pérenne, qui ne correspond même pas au montant annoncé par le Gouvernement, et qui représente moins de 0,4 % de la masse salariale (quand l'inflation a été de 2,4 % sur les 4 années de gel).

Dans le même temps, la Direction présente les budgets 2019 au CCGPF et prévoit une nouvelle année d'augmentation « 0 % ». Comment ose-t-elle parler de « défense du pouvoir d'achat » après cela ? C'est totalement malhonnête !

Enfin, elle rajoute à l'insuffisance de la mesure Gouvernementale, une discrimination entre les cheminots.

Comme le Président Macron, la Direction SNCF est à côté de la plaque.

**Les besoins sociaux doivent être entendus réellement**

Les cheminots ne demandent pas l'aumône. Ils exigent un juste retour sur les richesses produites par leur travail, pour bien vivre. Cela passe par une augmentation générale des salaires et pensions.

Ils exigent également le maintien et l'amélioration de leur régime spécial de prévoyance et de retraite, financé par les cotisations sociales.

.../...

Si de plus en plus d'éléments de la rémunération ne sont pas soumis à cotisations (intéressement, heures supplémentaires, prime...), le régime spécial et la sécurité sociale seront affaiblis. Le remboursement des soins, les aides familiales ou les droits à la retraite continueront de se dégrader.

Pourquoi faire pression sur les malades, les familles ou les retraités alors que les dividendes versés aux actionnaires sont indécents ???

Le patronat doit payer le juste prix du travail : des augmentations générales et des cotisations sociales pour notre modèle de solidarité !

A la SNCF, malgré un coût de la dette de 1,3 milliard d'euros et des investissements massifs financés à la place de l'État, le résultat net des entreprises publiques a été de 1,1 milliard d'euros en 2017, et il est prévu à 700 millions d'euros en 2019. Pour rappel, une mesure de rattrapage salarial de 6 % coûterait moins de 400 millions d'euros.

**Arracher une hausse des salaires des cheminots, c'est juste et c'est possible : mobilisons-nous pour cela !**

**La CGT va déposer une nouvelle DCI à la SNCF sur les salaires et la situation de l'entreprise. Elle appelle ses syndicats à interpeller leur direction dans les Entreprises Ferroviaires privées et filiales, et elle prépare une motion pour le Conseil d'Administration de la CPRP pour exiger la hausse des pensions.**

